



PEFC Luxembourg a.s.b.l.

2, am Fournichterwee
L-9151 Eschdorf
Tel: 89 95 65-10 – Fax: 89 95 68 40
info@pefc.lu
www.pefc.lu

Luxembourg, le 5 décembre 2023

Révision du « Schéma Luxembourgeois de Certification Forestière » (PEFC)

PEFC Luxembourg commence la 4ème révision du « Schéma Luxembourgeois de Certification Forestière » (PEFC), le leader de la certification des forêts au Luxembourg¹.

Nos forêts sont vitales pour toute la société luxembourgeoise, elles abritent une grande variété d'espèces végétales et animales, elles ont un effet positif sur la qualité et la qualité de l'eau, elles protègent le sol contre l'érosion, elles fournissent de possibilités d'activités récréatives, mais elles fournissent également du bois comme matériel durables et respectueux de l'environnement. La certification forestière garantit que les forêts sont gérées d'une manière durable. Les produits qui proviennent de forêts certifiées PEFC peuvent porter le logo PEFC et les consommateurs peuvent supporter des pratiques forestières durables en achetant des produits certifiés PEFC.

Afin de garantir que les exigences PEFC soient bien adaptés aux nouvelles conditions et connaissances les plus récentes sur la gestion durable des forêts, le système de certification est révisé tous les cinq ans. Il est prévu que le processus commencera début 2024, devrait s'achever à l'automne 2024 et comprendra un débat entre un large éventail de parties prenantes, y compris les propriétaires et gestionnaires forestiers, l'industrie de transformation du bois, l'administration forestière d'Etat, des groupes environnementaux et sociaux, etc. Le processus comprendra également une consultation publique au cours de laquelle toutes les organisations et individus avec intérêt dans les forêts luxembourgeoises peuvent commenter sur le projet de normes. S'il vous plaît, visitez notre site internet pour plus de détails sur le processus **de révision prévue**, ainsi que les règles et procédures qui régissent le processus et envoyez-nous vos commentaires (www.pefc.lu).

Dans ce contexte, PEFC Luxembourg invite toutes les parties prenantes à participer et à contribuer au processus :

- Soumettez des candidatures écrites pour la participation au Comité technique avant le 31 décembre 2023;
- Commentez le processus de révision ainsi les règles et procédures de révision qui est disponible sur notre site Web (www.pefc.lu) avant le 31 décembre 2023.
- Envoyez vos commentaires et suggestions directement au PEFC Luxembourg, par un membre du Comité technique ou lors d'une consultation publique officielle qui est prévu en juillet et juin 2024.

Pour plus d'informations, visitez notre site web (www.pefc.lu) ou contactez-nous par téléphone 89 95 65 68 ou par courrier info@pefc.lu

¹ La certification PEFC représente 35% de la surface forestière totale au Luxembourg. En même temps 23 entreprises de la filière bois, dont cinq imprimeries, sont certifiées PEFC et d'autres centaines d'entreprises de Belgique, de France ou d'Allemagne fournissent des produits certifiés PEFC sur le marché luxembourgeois. À l'échelle mondiale, plus de 300 millions d'hectares de forêts sont certifiés PEFC et plus de 18 000 entreprises peuvent livrer des produits marqués PEFC.